

édito

Bonjour à toutes et tous,

Nous sommes très heureux de pouvoir vous faire découvrir à travers ce numéro de juin, le logo qui a été choisi pour la commune. De ce dernier, fruit du travail de l'agence Arco Iris et des membres de la commission communication, sera déclinée la charte graphique de notre tant attendu site Internet. Il nous semblait important de pouvoir donner une véritable identité visuelle à la commune... C'est chose faite.

Dans cette édition, qui se pare aux nouvelles couleurs de la charte, vous retrouverez la présentation des budgets 2016 de la commune et du Sivos. Un exercice budgétaire toujours plus complexe à réaliser. Nous avons donc essayé de composer au mieux au regard des recettes sans cesse en baisse et de notre envie de faire évoluer la commune.

À découvrir également, les informations de la CdC, de l'école et un retour en images sur les événements qui ont marqué le début de l'année à Ballon ; ainsi qu'un petit focus sur la nouvelle organisation de collecte des déchets. N'hésitez pas à vous rapprocher de Cyclad ou de votre mairie si vous avez des questions à ce sujet.

Emmanuel Devaud



Directeur de la publication :
Emmanuel Devaud
Comité de rédaction :
Commission Communication
Conception & réalisation :
Instant Urbain
Crédits Photos : Mairie de Ballon
Impression : Document Concept 17

Cérémonie du 8 Mai

La commémoration du 71^{ème} anniversaire du 8 Mai 1945 a revêtu cette année à Ballon un caractère exceptionnel. À l'initiative de l'association des anciens combattants Ballon Ciré d'Aunis et de son président, un détachement de véhicules militaires datant de la Seconde Guerre mondiale a accompagné le défilé traditionnel de la place de la mairie jusqu'au monument aux morts. Des collectionneurs passionnés en uniforme militaire de la 2^{ème} Division Blindée ou tenues de résistants Force Française de l'Intérieur pilotaient et accompagnaient ces véhicules. Un témoignage exceptionnel qui a permis à tous, jeunes et anciens, de se plonger dans l'atmosphère des jours de la libération. Merci à l'association des anciens combattants et à son président pour cette initiative originale.



Repas des aînés



Sur le thème "spectacle Cabaret" la chanteuse Maud a animé le traditionnel repas des aînés.

Près de soixante-dix personnes ont participé à ce déjeuner convivial et ont applaudi les chorégraphies et chansons de l'artiste. Nombreux furent les convives à se retrouver sur la piste de danse ! Le repas servi par le traiteur Seguin a été particulièrement apprécié, en résumé ce fut une journée réussie !



Budget communal

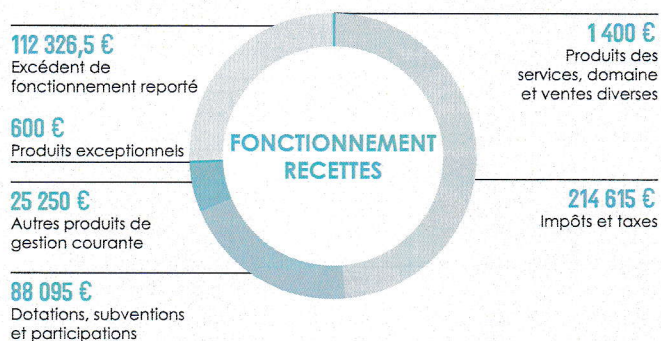
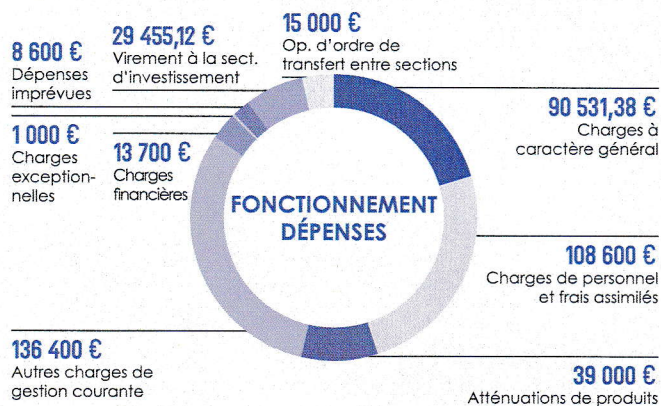
Le budget de fonctionnement s'équilibre cette année en dépenses et en recettes à 442 286,50 €.

En ce qui concerne le budget d'investissement, il s'équilibre à 100 477,87 €.

Les principaux programmes ouverts cette année concernent l'acquisition de terrains (ligne reconduite du budget 2015 dans l'optique de l'extension du cimetière), le remplacement d'une partie du matériel informatique de la mairie et d'investissement pour l'aménagement de la salle des fêtes. Il est en effet prévu de remplacer le lave-vaisselle, et, dans le même temps de réaménager l'espace autour de celui-ci. L'achat de petits équipements (outillage principalement) est également prévu ; cela fait suite au nouveau cambriolage survenu aux ateliers municipaux en début d'année. La porte de ces derniers ayant été remplacée pour tenter d'éviter une nouvelle récurrence !

Les espaces de stationnement autour de la garderie vont être matérialisés afin de garantir plus de sécurité. Cette logique de sécurisation est le prolongement de l'aménagement entamé dans la rue des Rampots, dont les études techniques sont en cours de réalisation, pour un programme de travaux que nous espérons voir démarrer en début d'année prochaine.

Les taux des taxes locales restent inchangées pour 2016, à savoir : 6,14 pour la taxe d'habitation, 12,80 pour le foncier bâti et 53,92 pour le foncier non bâti.



100 477,87 €
de budget d'investissement

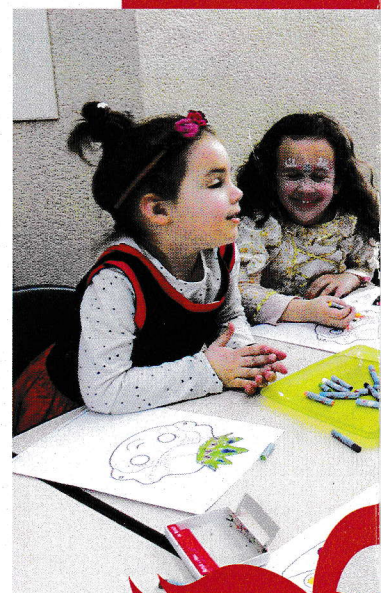


442 286,50 €
de budget de fonctionnement en dépenses et recettes



La chasse aux œufs du 2 avril

Tous les enfants de l'école du Marais ont été invités par l'Association des Parents d'Elèves à une grande chasse aux œufs sur l'espace verdoyant de la salle des sports de Ciré d'Aunis. La mobilisation des parents a permis une nouvelle fois d'offrir à nos petits bambins un moment festif et convivial durant lequel tous les participants se sont vus offrir un petit sachet d'œufs en chocolat. Nous avons pu également profiter d'un stand de café, jus d'orange et gâteaux préparés par les parents pour le bonheur de nos papilles !



Budget CdC Aunis Sud

Retour sur un budget 2016 contraint et raisonné : les grands chiffres de la Communauté de Communes Aunis Sud

Budget de fonctionnement = **21 624 306,63 €**
(principal + 17 budgets annexes)

Budget d'investissement = **14 873 569,58 €**
(principal + 17 budgets annexes)

A noter la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2015/2016 d'un montant de 269 681 €.

Fiscalité

- Hausse des taux de la Taxe d'Habitation (TH), de la Taxe Foncière (TF) et de la Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB) de 3,48%
- Maintien des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), sauf sur la zone n°2 (secteur Aigrefeuille Le Thou) avec une baisse de 3,48%

Maîtrise du budget de fonctionnement

- Baisse de 4,4% du budget subventions par rapport aux subventions attribuées en 2015 (- 9,2% en intégrant la subvention d'équilibre au CIAS)
- Baisse de 0,7% du chapitre 011 charges à caractère général par rapport aux dépenses réalisées en 2015

Pour plus de détail, l'ensemble des budgets sont consultables au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud ainsi qu'à la mairie.

Budget Sivos

Concernant le Sivos, le budget, voté au début du mois d'avril, s'équilibre à **441 515,93 € en fonctionnement**, ce qui reste constant par rapport à l'exercice 2015.

Comme l'an passé, la ligne consacrée à la rémunération du personnel (titulaires et extérieurs) garde une place importante. Cela témoigne de notre envie de donner les moyens aux salariés de fonctionner dans les meilleures conditions et d'assurer un encadrement de qualité auprès des enfants de l'école.

Nous pourrions compter sur de nouvelles recettes cette année, avec l'accompagnement financier de la CAF, auquel nous pouvons prétendre depuis la déclaration de la garderie auprès des services de la Direction départementale de la cohésion sociale. Un plus non négligeable pour permettre le bon fonctionnement du groupe scolaire qui accueille quelque 230 élèves.

La section d'investissement représente la somme de 44 337,33 €. Les crédits ouverts cette année concernent l'acquisition de matériel d'entretien, d'ordinateurs, de matériel de sonorisation et de bancs. Autre point important, le Sivos participe au programme mis en place par la mairie de Ciré d'Aunis, concernant la sécurisation des abords de l'école par l'achat de barrières de sécurité. L'ensemble de l'aménagement prévu dans cette optique devrait permettre l'amélioration de ce point noir...

Cependant, je me permets de rappeler à l'ensemble des parents que la meilleure solution pour cela, reste d'utiliser le parking de la salle des fêtes afin de limiter au maximum la circulation et le stationnement devant l'école !



Le bal masqué du 19 mars

L'Association des parents d'élèves a offert aux enfants de l'École du Marais de Ballon/Ciré d'Aunis une super fiesta sous la forme d'un bal masqué. Comme à chaque fois, les parents se sont mobilisés en confectionnant tout un panel de gâteaux plus délicieux les uns que les autres. D'autres ont excellés dans le maquillage pour le plaisir de nos petits loulous. Tout ceci rythmé sur le son des musiques les plus tendances aux oreilles de nos enfants. Joie et gaieté étaient alors au rendez-vous couronnant de succès cet événement.

Séjour scolaire

C'est accompagné de leurs deux institutrices que deux classes de l'école du Marais de Ballon/Ciré ont pendant quatre jours découvert l'Auvergne. Le thème de ce voyage était axé sur la découverte et le fonctionnement des différents types de volcans, avec bien sûr l'escalade du Puy de Dôme. Bien d'autres activités, telles que VTT, course d'orientation, visites du château de Murol et du parc Vulcania étaient organisées. Cette semaine bien remplie a permis à ces jeunes élèves de revenir avec des souvenirs et de belles images plein la tête.



Un maintien à domicile en toute confiance

LE CLIC

Centre local d'information et de coordination

Vous souhaitez des informations sur : la santé, les services d'aide à domicile, les aides financières, les structures d'hébergement, la protection juridique, l'habitat, les transports, les loisirs.

LE RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE

Vous rencontrez des difficultés dans les actes de la vie quotidienne, et souhaitez continuer à vivre chez vous. Vous allez être hospitalisé, votre conjoint ne peut rester seul. Vous cherchez une solution de maintien à domicile pour une personne de votre entourage. Une personne de votre entourage est atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

RÉSEAU SANTÉ SOCIAL

8 impasse Valpastour - 17220 St Médard d'Aunis

CLIC : 05 46 09 73 91

Réseau Gérontologique : 05 46 09 73 08

Fax 05 46 67 54 43 - mail : resaunissantessocial@orange.fr

Espace sans tabac



Comme annoncé dans le bulletin municipal de janvier 2016, le conseil municipal a pris une délibération permettant d'instituer des zones "espace sans tabac". Un arrêté est entré en vigueur depuis le 1^{er} juin afin d'interdire de fumer aux abords de la garderie et de l'air de jeux jouxtant la salle des fêtes. Ces endroits étant principalement fréquentés par nos enfants, l'objectif est de faire en sorte que le tabac ne soit plus considéré comme normal, d'éviter à nos jeunes l'entrée en tabagie, d'éliminer

l'exposition au tabagisme passif et pour les plus petits d'entre eux, les préserver des risques d'ingestion de mégots de cigarettes.

L'équipe municipale sera très attentive à la bonne application de cette délibération et de son arrêté.

À noter

Fête de la musique - 18 juin

à partir de 17h - Cour de la Garderie avec buvette et snack. En live : Njamala - Trumps - Jenny - Buck Roger & Ze Coconuts

Fête de l'école - kermesse - 25 juin

à partir de 11 h 30 sur le terrain de la salle des sports de Ciré d'Aunis

Fête du village - 2 juillet

à partir de 16h, au terrain de sport de Ballon : animations, repas et feu d'artifice
Réservation jusqu'au 24 juin.
Contact : Julien 06 28 72 32 70

Randonnée de la GV les Cigognes - 1^{er} octobre



Urbanisme

Le service de la CdC Aunis Sud a instruit, pour le compte de la commune, durant l'année 2015, 31 dossiers dont 15 Certificats d'Urbanisme, 12 Déclarations Préalables et 4 Permis de Construire.

Pour rappel, **le dépôt des dossiers se fait toujours en mairie.**

À noter, toutes les informations en ligne sur <http://aunis-sud.fr/vivre-en-aunis-sud/urbanisme>

Quels sont mes travaux ? Où s'adresser ? Où télécharger les documents officiels ? Autant de questions que se posent les porteurs de projets, qui trouveront désormais, une réponse sur le site internet **aunis-sud.fr**. Un outil à disposition des habitants qui mérite d'être mis en avant.

Cyclad

Nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers

La collecte en bac est obligatoire, elle sera opérationnelle au 1^{er} octobre 2016. Avant cette date, deux bacs seront remis à l'ensemble des foyers de la commune.

Un bac à couvercle jaune pour les emballages recyclables (à déposer en vrac).

Un bac à couvercle vert pour les ordures ménagères non recyclables et non compostables (à déposer dans un sac bien fermé).

Nouveau calendrier de collecte distribué en Septembre : Les nouvelles fréquences de collecte doivent nous conduire à collecter davantage de déchets recyclables et moins d'ordures ménagères non recyclables.

Le compostage permet de réduire de 30% le volume de la poubelle. Des permanences de distribution gratuites de composteurs ont lieu chaque premier vendredi du mois de 13h30 à 16h au siège de Cyclad et en déchetteries selon l'agenda sur cyclad.org.

Pour toutes questions concernant :

Le tri et le compostage :
Cyclad 05 46 07 16 66 ou cyclad.org
Les bacs : un numéro vert
0 800 944 810 ou bacs@cyclad.org